



Mémoire

*Consultations prébudgétaires du
gouvernement du Québec*

Budget 2023

**BUREAU DU CINÉMA ET DE
LA TÉLÉVISION DU QUÉBEC**

Février 2023



TABLE DES MATIÈRES

- I. QUI SOMMES-NOUS ?
 - 1) LE BCTQ
- II. INTRODUCTION
- III. ÉCOSYSTÈME QUÉBÉCOIS DE L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE
 - 1) UN ÉCOSYSTÈME CRÉATIF ET INNOVANT UNIQUE
 - 2) ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU PÔLE QUÉBÉCOIS
 - 3) CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE
 - 4) EMPLOYABILITÉ
- IV. ÉTAT DES LIEUX
 - 1) LA CRÉATION CULTURELLE ET AUDIOVISUELLE AU QUÉBEC
 - i. Une chaîne de valeur de calibre international
 - ii. Le secteur de l'audiovisuel comme moteur créatif et technologique pour le Québec
 - 2) ENJEUX ET OPPORTUNITÉS
 - i. Compétitivité nationale et internationale
 - ii. Avantage technologique et évolution des processus de production
- V. NOTRE AMBITION POUR L'AVENIR : PROPULSER L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE DU QUÉBEC
 - 1) Mise à jour des incitatifs fiscaux
 - i. Les crédits d'impôt : conserver notre avantage compétitif
 - ii. Fidélisation de l'écosystème : récurrence et volume
 - 2) Infrastructures et équipements de calibre international
 - i. Transition écologique
 - ii. Développement de nouveaux studios de tournage
 - iii. Production virtuelle
 - 3) Attraction, formation et rétention d'une main-d'œuvre de qualité
 - i. Plan structuré de développement de la main-d'œuvre
 - ii. Soutenir les initiatives de promotion et valorisation des formations
 - 4) L'importance de la propriété intellectuelle
 - i. L'investissement privé
 - ii. Favoriser l'exportation des œuvres québécoises
 - iii. Favoriser la recherche et le développement
- VI. EFFETS ESCOMPTÉS
 - 1) Consolidation de l'attractivité du pôle québécois
 - 2) Développement de l'expertise
 - 3) Protection et augmentation de la propriété individuelle québécoise et pérennité des contenus québécois



QUI SOMMES-NOUS?

Le BCTQ, au cœur et au service de l'industrie audiovisuelle du Québec

Le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec (BCTQ) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de contribuer au développement et à la compétitivité du Québec comme centre de production multiécran de calibre international.

Le Bureau génère des investissements en territoire québécois en s'appuyant sur les programmes d'incitatifs fiscaux disponibles, l'expertise des membres du secteur, la diversité géographique et architecturale du territoire, la qualité de nos infrastructures et la capacité de notre industrie à exporter ses produits sur les marchés étrangers.

Le BCTQ réalise sa mission à travers deux grands axes :

1) Le développement sectoriel (Grappe audiovisuelle)

Le Bureau est un véhicule d'échange et de concertation où s'articulent des actions et initiatives concrètes visant à soutenir la croissance de tous les secteurs de l'industrie audiovisuelle. Il pilote de grands projets d'études et de consultations permettant de mesurer, d'orienter et de mieux documenter le développement de l'industrie audiovisuelle du Québec. Le présent document témoigne de cet engagement.

2) Les services de production (Promotion)

Le BCTQ promeut les avantages de produire au Québec. Parmi les grandes forces de notre industrie : main-d'œuvre qualifiée, diversité architecturale hors du commun, infrastructures de calibre international, environnement technique innovant et, surtout, écosystème d'effets visuels et d'animation parmi les meilleurs au monde.

Depuis 2005, le BCTQ est au cœur et au service de l'industrie de la production audiovisuelle au Québec. Par son rôle stratégique, neutre et central, le BCTQ coordonne les échanges et la concertation des acteurs par le biais des activités de la grappe industrielle et collabore de manière intrinsèque avec une multitude d'instances publiques québécoises ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du milieu d'ici et d'ailleurs pour permettre le développement du secteur. Parmi ses alliés, on compte le ministère l'Économie de l'Innovation et de l'Énergie, le ministère de la Culture et des Communications, la SODEC, le ministère des Finances, Investissement Québec, le Secrétariat de la région métropolitaine, la Communauté du Montréal Métropolitain, la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, Montréal International, Québec International, Québec Epix, Synthèse Pôle Image Québec, les institutions d'enseignement de l'industrie ainsi que plusieurs délégations générales du Québec à l'étranger,



notamment à Los Angeles et à New York. Fort de plus de 150 membres, le bureau est LA référence de l'industrie audiovisuelle au Québec.



INTRODUCTION

L'industrie audiovisuelle est aujourd'hui à la croisée des chemins. Afin qu'elle conserve son statut de pilier économique prospère, créatif et innovant du Québec et de vecteur de rayonnement pour notre culture québécoise aux niveaux local, national et international, elle devra savoir s'adapter et évoluer au gré des changements propres à son secteur d'activité.

De nombreux enjeux ont émergé au cours des dernières années : défi du manque d'infrastructures et de main-d'œuvre, évolution des processus de production et compétitivité accrue des autres juridictions pour le développement de cette industrie. Ces éléments participent à la création d'une nouvelle réalité pour l'industrie, et ce, sans compter l'émergence de nouveaux développements technologiques (métavers, intelligence artificielle) qui la rapproche plus que jamais des autres industries créatives numériques telles que le jeu vidéo et l'expérience immersive.

Dans ce contexte, le BCTQ, œuvrant pour l'ensemble de l'industrie audiovisuelle, souhaite réitérer son engagement actif et mobilisé ainsi que celui de ses membres envers la croissance et le rayonnement de ce secteur d'activité. Le présent document propose des pistes de solutions pour la mise en place d'une **stratégie concertée de croissance de l'industrie audiovisuelle**. C'est grâce à une collaboration entre le gouvernement du Québec et les acteurs du milieu qu'il sera possible d'établir des actions concrètes et de se doter d'une enveloppe budgétaire et d'outils financiers conséquents permettant de saisir les occasions d'affaires et pérenniser l'industrie audiovisuelle de demain.

Ainsi, **le BCTQ propose que cette collaboration s'articule selon quatre grands axes**, soit :

- i. La mise à jour des incitatifs financiers pour assurer la compétitivité du Québec dans l'échiquier mondial;
- ii. Le développement des infrastructures et d'équipements technologiques d'avant-garde ;
- iii. L'attraction, la formation et la rétention d'une main-d'œuvre de qualité;
- iv. Le développement de la propriété intellectuelle et sa commercialisation.

Ces actions permettront de consolider l'attractivité du Québec, d'en assurer la compétitivité et de favoriser la pérennité de ce pôle stratégique québécois au cours des prochaines années en misant sur l'engagement de l'industrie et de nos décideurs publics en tant qu'alliés.



Les actions proposées dans le présent mémoire permettront également de favoriser le déploiement de l'innovation, de renforcer la filière en matière d'exportation des produits audiovisuels québécois et de stimuler les investissements étrangers, en plus d'avoir un impact sur l'attraction, la formation et la rétention de la main-d'œuvre, l'accélération de la création de studios de tournage et le soutien d'un virage écoresponsable de l'industrie.



ÉCOSYSTÈME QUÉBÉCOIS DE L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE

Un écosystème unique, créatif et innovant

Au cours des dernières décennies, le Québec a été en mesure de poursuivre le développement de la filière de l'audiovisuel grâce, entre autres, à la qualité de son industrie, sa créativité et son innovation ainsi qu'aux incitatifs fiscaux compétitifs. L'écosystème québécois de l'audiovisuel bénéficie d'un environnement d'affaires stable et d'un contexte des plus favorables, grâce à des équipes techniques expérimentées, une créativité reconnue de ses talents qui rayonnent autant au Québec qu'à l'étranger et des lieux de tournages riches et diversifiés. De plus, il bénéficie d'une proximité critique avec d'autres secteurs de la créativité présents sur le territoire, dont la production virtuelle, la réalité virtuelle, l'intelligence artificielle et le jeu vidéo.

L'industrie audiovisuelle regroupe les secteurs d'activités des tournages, en production locale ou en production étrangère, des effets visuels, de l'animation, de la post-production et de l'enregistrement sonore. C'est cette double capacité à travailler en propriété intellectuelle ainsi qu'en services de production qui positionne le Québec avantageusement pour devenir un joueur d'envergure mondial dans le divertissement.

Attractivité et rayonnement international du pôle québécois

Le Québec a tous les atouts pour être un centre de production multiécran de calibre international. Il se positionne comme l'un des plus grands pôles au monde en effets visuels et en animation. Au Canada, il est le premier pôle en effets visuels et le 2^e pôle en importance en animation. De plus, Montréal est, depuis les cinq (5) dernières années, nommée annuellement dans le top 10 des meilleures villes pour tourner un long métrage, selon le classement de la référence internationale, le magazine *Movie Maker*.¹

La réputation du Québec dans le secteur n'est plus à faire. Dans la dernière année, des productions québécoises ont été diffusées et saluées dans plus de 20 marchés et festivals d'ici et de l'international, notamment aux Oscars, au Festival de Cannes, aux International Emmy Awards, aux Golden Globes, aux VES Awards, au MIPCOM, à Content London, etc.

L'année dernière, le Québec a accueilli le plus grand nombre de séries télévisées américaines tournées sur son territoire ainsi que la super production, *Transformers 7 : Rise of the Beasts*, le tournage au plus gros budget de l'histoire du Québec !

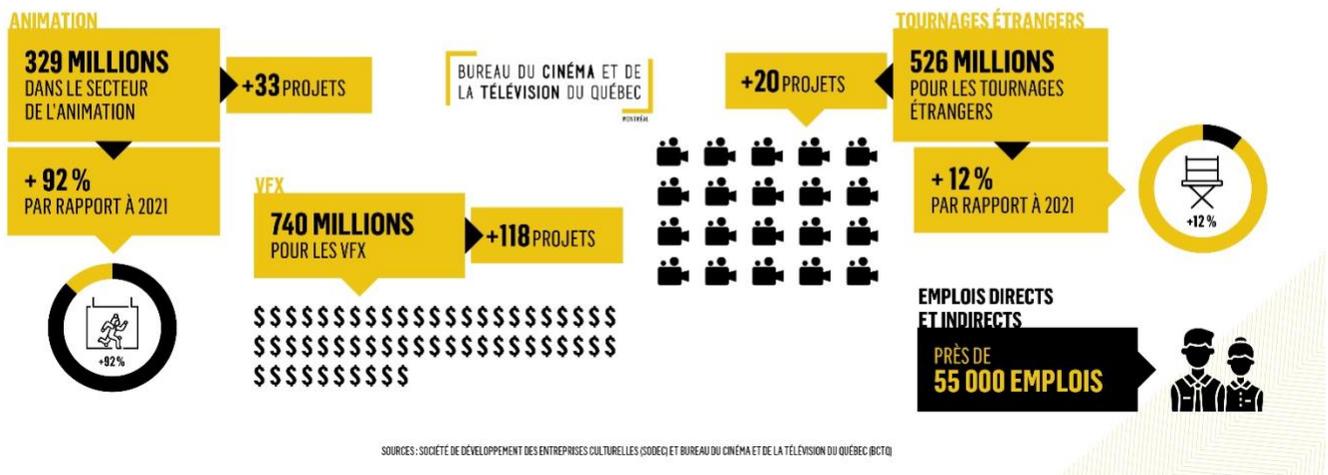
¹ Source : <https://www.moviemaker.com/best-places-to-live-and-work-as-a-moviemaker-in-2022/3/>

Contribution économique de l'industrie

En 2022, le secteur de l'audiovisuel (tournages locaux, tournages étrangers, effets visuels et animation) a connu encore une fois une excellente année en générant plus de **2,6 milliards de dollars en dépenses directes**.

On attribue 997 millions de dollars à la production cinématographique et télévisuelle locale, la portion la plus importante des retombées provenant des effets visuels et de l'animation (en production de service), soit 1,07 milliard de dollars. Quant à la production cinématographique et télévisuelle étrangère, elle a représenté 526 millions de dollars en dépenses directes pour le Québec. À titre comparatif, en 2017, on estimait à 775 millions de dollars les dépenses directes générées par des productions cinématographiques et télévisuelles locales, à 383 millions celles issues de productions cinématographiques et télévisuelles étrangères et à 317 millions de dollars celles provenant de la filière des effets visuels et de l'animation.

En 10 ans, la production de services sur le territoire québécois est donc passée de 292 millions à 1,6 milliard de dollars soit une croissance de 448%.





Employabilité

En 2021, l'industrie a soutenu près de 55 000 emplois directs et indirects au Québec. On compte une variété importante de métiers et professions spécialisées dans le secteur : réalisation, effets visuels et animation, techniciens, professionnels, et bien plus. La main-d'œuvre est traditionnellement divisée par type de production. L'encadrée ci-dessous illustre la distribution de la main-d'œuvre du secteur en fonction du type de production pour la période 2020-2021.

SOUTENIR PRÈS DE 55 000 EMPLOIS AU QUÉBEC²

PRODUCTION TÉLÉVISUELLE QUÉBÉCOISE	PRODUCTION ÉTRANGÈRE ET SERVICES DE PRODUCTION	PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE QUÉBÉCOISE	PRODUCTION INTERNE
20 831	23 677	3 584	5 308
DIRECTS -> 12 983 DÉRIVÉS -> 7 848	DIRECTS -> 14 801 DÉRIVÉS -> 8 876	DIRECTS -> 2 248 DÉRIVÉS -> 1 336	DIRECTS -> 2 684 DÉRIVÉS -> 2 624

Le talent est au cœur de l'industrie audiovisuelle et de son succès. Le BCTQ collabore avec les associations et organismes du secteur pour répondre aux besoins de l'industrie locale et internationale, dont l'Association québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS), section locale 514 IATSE (AQTIS 514 IATSE) (AQTIS), la Guilde canadienne des réalisateurs (DGC Québec), l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM), l'Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio (ACTRA), le *Quebec English Language Production Council* (QEPC) et Synthèse Pôle Image Québec, pour l'adéquation formation-emploi ainsi qu'avec l'ensemble des institutions scolaires et établissements d'enseignement supérieur qui offrent des programmes de formation pour les différents secteurs de l'audiovisuel.

Quant aux effets visuels et à l'animation, ce bassin de talents spécialisés se traduit par des emplois à haute valeur ajoutée, avec un salaire annuel médian de 76 600 \$ et une démographie très jeune, avec un âge médian de 32 ans. Ce groupe d'individus est actif, curieux et mobile.

² Source : Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2022, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

ÉTAT DES LIEUX

La création culturelle et audiovisuelle au Québec

Une chaîne de valeur de calibre internationale

L'industrie audiovisuelle québécoise est composée d'entreprises ayant des activités dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie du film et de la télévision. Ces activités comprennent les étapes de préproduction, de production, d'effets visuels et d'animation, de postproduction, de prédiffusion et de diffusion. Il demeure toutefois important de mentionner que les activités de production, d'effets visuels et d'animation et de postproduction sont les plus importantes et les plus développées. Une production locale ou étrangère peut bénéficier de l'ensemble des services du secteur : du développement (création), à la réalisation, en passant par les studios de production, d'effets visuels et d'animation et de postproduction.

Étapes principales de la chaîne de valeur de l'industrie du film³ :



Cette chaîne unique permet de renforcer et faire grandir l'écosystème du Québec. En effet, l'attraction de projets audiovisuels en production de services (productions étrangères) a un impact direct sur plusieurs segments de l'économie québécoise tels que : les infrastructures (studios de tournage), les équipements de pointe, les régions, les municipalités, la main-d'œuvre (artistes, créateurs, techniciens de plateau, artistes en animation 2D et 3D, scénaristes, fournisseurs des tous les éléments (équipements, costumes, décors, etc.), le tourisme (hôtellerie, restauration). Tout cela amène un

³ Source : PwC – Mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise : Étude d'évaluation du potentiel du secteur des effets visuels, 2014, p. 14



rayonnement à l'international de l'industrie et contribue également à solidifier et à rendre la production locale plus visible à l'international et plus pérenne.

Par exemple, la production *Le village de Three Pines*, tournée dans les Cantons-de-l'Est a su employer 600 personnes provenant de cette région en plus d'avoir contribué au tourisme, aux hôtels, aux restaurants et aux fournisseurs locaux.

Selon la *Motion Picture Association of Canada* (MPA), Canada, ses membres (Disney, Netflix, Paramount, Sony Pictures, Universal et Warner Brothers) ont dépensé, en 2021, plus de 540 millions de dollars en produits et services au Québec en collaborant avec plus de 2 400 entreprises québécoises. Cela représenterait, pour Montréal seulement, plus de 437 millions de dollars pour environ 604 entreprises locales.

Le secteur de l'audiovisuel comme moteur créatif et technologique pour le Québec

L'attrait de cette chaîne de valeur complète permet de positionner le secteur en véritable force créative et technologique. Malgré le contexte mondial dû à la COVID-19, 2021-2022 auront été les années de plusieurs records pour l'industrie audiovisuelle québécoise : les plus importantes retombées économiques provenant de la production de services (plus de 1,4 milliard de dollars en 2021 pour les secteurs des tournages étrangers, de l'animation et des effets visuels, une augmentation de 20% par rapport à 2019) et la production locale ayant aussi connu une hausse marquée avec une demande additionnelle de contenu de plusieurs diffuseurs locaux, dont Noovo et VRAI. La production de ces contenus et les investissements associés sont des moteurs permettant à la main-d'œuvre québécoise de développer sa créativité et son savoir-faire, tout en permettant le développement de compétences et d'un savoir-faire local.

Les industries du jeu vidéo et de l'intelligence artificielle, connexes à l'industrie de l'audiovisuel, sont aussi influencées par les activités et la croissance de l'industrie audiovisuelle. Elles forment toutes ensemble un hub de la créativité et de l'innovation permettant au Québec de se positionner comme un chef de file à l'international : avec un environnement technocréatif complet et attirant pour de nombreux joueurs désireux d'investir sur le territoire. Plus encore, le potentiel d'innovation résultant de la présence de ces trois domaines industriels sur le territoire est élevé : déjà, les secteurs de l'animation et des effets visuels bénéficient des avancées technologiques de la production virtuelle et de la réalité augmentée, et éventuellement de l'intelligence artificielle et augmentée. Le secteur de l'audiovisuel est toujours appelé à se redéfinir et à peaufiner ses pratiques (au niveau des processus de production, entre autres) afin d'intégrer les plus grandes technologies qui prévalent mondialement.



Enjeux et opportunités

Dans les dernières années, l'environnement dans lequel se trouve l'industrie audiovisuelle a grandement évolué, ce qui nécessite désormais de bien cibler les enjeux et bien saisir les nouvelles opportunités pour garantir l'avenir de l'industrie dans les années à venir.

Compétitivité nationale et internationale

Comme mentionné précédemment, le Québec se démarque comme étant un joueur important dans l'industrie mondiale de l'audiovisuel grâce à un écosystème à la fine pointe ayant attiré de nombreux investissements au fil des dernières années, ainsi que le développement d'un bassin de main-d'œuvre spécialisée, dont la créativité et l'excellence est reconnue et a été maintes fois récompensée. Nous pouvons penser notamment à Jean-Marc Vallée, Denis Villeneuve et Xavier Dolan.

La compétitivité du Québec dans l'industrie audiovisuelle repose également sur des crédits d'impôt attrayants, mais qui font face à une concurrence nationale et internationale accrue.

Actuellement, cette mesure permet un remboursement maximal de 20 % des dépenses admissibles sur le coût de la main-d'œuvre et les biens admissibles directement attribuables dépensés sur le territoire du Québec, pour un service de production incorporé au Québec. Il existe une bonification supplémentaire pour les activités d'effets spéciaux et d'animation : les frais admissibles (coûts de la main-d'œuvre directement attribuable à la réalisation des activités admissibles) sont alors plafonnés à 36 %. Pour se qualifier, les projets doivent posséder un budget minimum de 250 000 \$. Il est possible de combiner cette mesure avec le crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC), qui permet de déduire 16 % supplémentaire sur les dépenses admissibles de main-d'œuvre.

Dans le cas où un studio d'effets visuels ou d'animation est embauché par un producteur qui n'est pas incorporé au Québec, c'est le studio étranger qui fait la demande du crédit d'impôt. Dans ce cas, l'environnement fiscal québécois se compare aux incitatifs mis en place par les autres provinces, sans pour autant égaler les crédits d'impôt mis en place par l'Ontario et la Colombie-Britannique. En effet, les taux effectifs pour une production étrangère faisant appel aux services d'un studio d'effets visuels/d'animation se chiffrent à 30,06 % pour la région de Montréal, 31,97 % pour la région de Toronto et 34,42 % dans la région de Vancouver⁴.

⁴ Montréal International, *Effets visuels, une industrie en plein essor dans le Grand Montréal*



	Montréal	Toronto	Vancouver
Valeur du contrat	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Main-d'œuvre incluse dans le contrat	650 000 \$	650 000 \$	650 000 \$
Main-d'œuvre liée aux effets visuels ou à l'animation	650 000 \$	650 000 \$	650 000 \$
Crédit d'impôt provincial	(234 000 \$)	(256 750 \$)	(286 000 \$)
Crédit d'impôt fédéral	(66 560 \$)	(62 920 \$)	(58 240 \$)
Crédit d'impôt – Total	300 560 \$	319 670 \$	344 240 \$
Crédit d'impôt – Taux effectif	30,06 %	31,97 %	34,42 %

Source : Montréal International

Il existe enfin au Québec un incitatif fiscal tenant compte uniquement de la localisation géographique de la société de production. Dans le cas présent, cette bonification s'adresse aux entreprises étant situées hors de la grande région de Montréal. Il s'agit du seul endroit au Canada où cette bonification est basée sur ce critère, ce qui affecte l'industrie en la rendant moins compétitive par rapport aux autres provinces canadiennes, comme la Colombie-Britannique et l'Ontario, et même certains États américains. Les deux provinces canadiennes ont mis en place un incitatif fiscal pour encourager le tournage régional, mais sans se baser sur le critère de localisation du studio de production : les mesures sont plutôt basées sur les activités de tournage (le nombre de jours de tournage) ayant eu lieu en région. Le BCTQ estime que dans ce contexte, le Québec se prive d'opportunités d'affaires représentant environ 80 millions de dollars par année.

Avantage technologique et évolution des processus de production

L'industrie audiovisuelle québécoise bénéficie en ce moment d'un avantage technologique important : les investissements réalisés dans les dernières années par les joueurs clés de l'industrie ont permis la mise en place d'un écosystème à la fine pointe de la technologie, tant au niveau des équipements qu'au niveau des infrastructures. Le Québec dispose actuellement de plus de 447 000 pieds carrés de studio. C'est d'ailleurs le cas des deux grands studios de tournage du Québec : Grandé et MELS, qui se sont dotés d'équipements hautement technologiques, entre autres pour les écrans chromatiques et la production virtuelle.

L'innovation est aussi au cœur du secteur des effets visuels et de l'animation, puisque ces compagnies développent pour leurs propres besoins des processus, logiciels et méthodes de travail leur permettant d'accentuer leur productivité et leur créativité. Les technologies



comme l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine et le *Universal Scene Description* (un procédé informatique ayant pour but d'échanger et d'augmenter les données entre des applications de création de contenu numérique) font maintenant partie intégrante des techniques de production de nos studios québécois.



NOTRE AMBITION POUR L'AVENIR : PROPULSER L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE DU QUÉBEC

Maintien et mise à jour des incitatifs fiscaux

Les crédits d'impôt : conserver notre avantage compétitif

Initialement, les objectifs relatifs à l'instauration des crédits d'impôt étaient de bâtir une industrie forte et consolidée, d'assurer un volume de productions élevé, de favoriser un gain de parts de marché et enfin, de favoriser un financement et/ou une capitalisation compatible avec le résultat souhaité.

Le Québec a été un pionnier dans l'instauration de ce crédit d'impôt lui permettant ainsi de bâtir un écosystème de renommée mondiale. Les studios et artistes d'ici collaborent depuis sur les plus grandes productions internationales. Ce crédit d'impôt n'est plus seulement une mesure d'attractivité pour le Québec, mais bien une mesure de compétitivité qui prévaut à l'international. Les règles du jeu sont maintenant ainsi faites.

Afin de demeurer un joueur sur l'échiquier mondial, le gouvernement du Québec se doit de maintenir de façon pérenne cet incitatif financier, sans modification à son mécanisme d'application actuel, qui est connu de l'industrie internationale et appliquée sensiblement de la même façon par les grandes juridictions mondiales.

Malgré le maintien de ce crédit d'impôt, il est important de mentionner que, pour la production de services, le Québec n'est plus compétitif face à la concurrence canadienne et internationale. Une mise à jour, sous forme d'incitatifs financiers innovants complémentaires, se doit d'être discutée avec l'écosystème, sans quoi plusieurs productions étrangères continueront de choisir d'autres lieux de tournage et même des productions locales pourraient vouloir bénéficier des avantages que les autres provinces offrent.

Fidélisation de l'écosystème : récurrence et volume

Finalement, il sera important de fidéliser la clientèle qui souhaite travailler avec le Québec sur différentes productions en proposant des bonifications ou incitatifs financiers permettant une récurrence de projets et un volume de productions stable annuellement tout en permettant une croissance structurée de l'écosystème.

Par exemple, le BCTQ propose au gouvernement du Québec un modèle basé sur l'augmentation du crédit d'impôt de 5 % par tranche de 500 millions de dollars d'engagements annuels en dépenses pour les effets visuels et l'animation au Québec,



avec un plafond maximal à 10 %, ce qui représenterait un 1 milliard de dollars en engagement annuel.

Une proposition similaire serait la mise en place d'une bonification au crédit d'impôt existant qui serait basée sur la récurrence ou un engagement de volume au Québec. Cette bonification pourrait se faire sous forme de pourcentage des dépenses admissibles encourues au Québec lorsque le seuil du volume de production annuel est atteint. À titre d'exemple, un certain pourcentage de bonification pourrait être accordé au moment où une société de production dépense plus de 40 millions de dollars par projet au Québec sur une période de cinq ans⁵.

Les bonifications proposées visent l'atteinte du plein potentiel de nos objectifs de croissance et l'amélioration de la compétitivité du territoire québécois sur l'échiquier national et international. C'est grâce à un appui financier important et stable qu'il sera possible de générer des investissements et retombées majeurs dans tous les maillons de la chaîne de valeur.

Infrastructures et équipements de calibre international

Comme l'a démontré la présentation de l'écosystème québécois, le caractère hautement innovant de l'industrie audiovisuelle la distingue sur le plan mondial. Afin de poursuivre le déploiement de l'innovation et de la favoriser, le gouvernement du Québec devra mettre en place des mécanismes de financement adaptés à notre industrie afin d'avoir recours à des infrastructures et des équipements de calibre international.

La promotion de l'innovation passe par l'accès à une plus grande capacité d'accueil en termes d'infrastructures vertes, par l'acquisition et l'utilisation d'équipements à la fine pointe de la technologie et par la recherche sur les grandes tendances à venir de l'industrie.⁶

En ce sens, le gouvernement du Québec devrait fournir un appui financier majeur pour des projets visant notamment à :

- Augmenter la capacité du Québec en termes d'infrastructures de tournage
- Accélérer la recherche industrielle par des programmes spécifiques de soutien ;
- Promouvoir le virage écoresponsable de l'industrie audiovisuelle en initiant les bases qui permettront aux entreprises du Québec de profiter d'une éventuelle prime pour les productions à faible empreinte carbone ;

⁵ Raymond Chabot Grant Thornton et BCTQ, *Étude d'impact : augmentation de la capacité d'accueil en termes d'infrastructure*

⁶ AQTIS 514 IATSE, *Étude des besoins en main-d'œuvre et en qualification de la main-d'œuvre pour le secteur de l'audiovisuel*, p.44



- Alimenter des efforts de concertation, de recherche et développements sur de nouveaux processus technologiques.

Attraction, formation et rétention d'une main-d'œuvre de qualité

Un des facteurs déterminants de la compétitivité des entreprises de l'industrie audiovisuelle au Québec est une main-d'œuvre de qualité. L'augmentation des retombées économiques du secteur repose sur l'attractivité, la formation et la rétention de la main-d'œuvre. Pour parvenir à une croissance minimale de 5 % par année des retombées économiques, il sera nécessaire d'accroître les effectifs en audiovisuel de 18 % d'ici 2025⁷. En effet, entre 2019 et 2021, dû aux effets de la pandémie, aux départs à la retraite, aux départs de travailleurs étrangers vers leur pays d'origine et à la réorientation de carrières de plusieurs, plus de 10 000 travailleurs ont quitté le secteur (majoritairement dans le secteur de la production de services et des effets visuels et de l'animation), augmentant ainsi la rareté de main-d'œuvre dans toutes les sphères de l'industrie audiovisuelle.⁸ Par conséquent, un plan structuré de développement de la main-d'œuvre du secteur de l'audiovisuel pour tous les niveaux d'éducation (professionnel, technique, collégial et universitaire) doit être développé en concertation avec l'industrie et les ministères. Ce plan devra s'accompagner de mesures incitatives stables établies par le gouvernement afin de permettre à l'industrie de construire sur le long terme en investissant activement dans une main-d'œuvre locale qualifiée, dans nos institutions scolaires et centres de formation.

Un soutien gouvernemental devra également être accordé aux initiatives de promotion et de valorisation des métiers de l'audiovisuel auprès de la relève québécoise et, plus particulièrement, des groupes sous-représentés (femmes, communautés culturelles, autochtones, etc.). Dans l'intervalle, nous devons continuer le développement de projets pilotes permettant le recrutement simple et rapide de travailleurs étrangers temporaires et d'étudiants étrangers.

L'importance de la propriété intellectuelle

Toujours dans l'objectif d'améliorer la compétitivité de l'industrie audiovisuelle du Québec sur la scène internationale, nous devons accorder une attention particulière à la propriété intellectuelle afin de favoriser le développement de nouvelles sources potentielles de revenus. Un soutien relatif à la création de propriétés intellectuelles et à sa commercialisation est nécessaire pour l'émergence d'une économie de propriétaires dans

⁷ Nodicity. *Étude de la valeur ajoutée de l'industrie audiovisuelle du Québec*.

⁸ Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec*.



notre industrie. Pour ce faire, l'industrie audiovisuelle québécoise doit occuper l'entièreté de la chaîne de valeur en comblant les lacunes dans la phase d'édition et doit favoriser la détention et la valorisation de la propriété intellectuelle au Québec⁹.

Cette diversification des revenus repose notamment sur la création d'un environnement favorable à l'investissement privé. Effectivement, la propriété intellectuelle occupe une importance majeure dans le développement et le rayonnement de l'industrie, mais elle est dépendante des investissements gouvernementaux et privés. La création de propriétés intellectuelles en matière de contenu et d'innovation, telles que de nouveaux processus créatifs ou nouvelles techniques, est névralgique et doit obtenir un plus grand soutien financier.

L'exportation des œuvres québécoises est également une source de revenus potentiels pouvant s'avérer déterminante pour la promotion et le rayonnement en dehors du Québec. Davantage de mesures de soutien doivent être disponibles afin de favoriser l'exportation.

Par ailleurs, il est à noter que les marges dégagées par les studios québécois grâce à leurs diverses productions de services leur donnent les moyens nécessaires de développer des projets créatifs et technologiques générateurs de propriétés intellectuelles, créant ainsi une chaîne de valeur pour le Québec.

⁹ BCTQ et PWC, *Favoriser l'émergence d'une économie de propriétaire dans l'industrie de l'audiovisuel et du jeu vidéo*



EFFETS ESCOMPTÉS

En conclusion, le BCTQ invite le gouvernement du Québec à considérer **une stratégie québécoise concertée pour le développement de son industrie audiovisuelle**. Les actions proposées dans le présent mémoire permettront de favoriser le déploiement de l'innovation, de renforcer la filière en matière d'exportation des produits audiovisuels québécois et de stimuler les investissements étrangers, en plus d'avoir un impact sur l'attraction, la formation et la rétention de la main-d'œuvre, l'accélération de la création de studios de tournage et le soutien d'un virage écoresponsable de l'industrie.

Par cette stratégie, le gouvernement du Québec pourra compter sur une industrie de calibre mondial et se positionner comme un chef de file dans ce domaine. C'est cet engagement qui permettra ainsi de consolider l'attractivité, d'assurer la compétitivité et de favoriser la pérennité de ce pôle stratégique québécois.

Il sera nécessaire pour poursuivre une croissance concertée de cette industrie de conserver les attraits de nos services de production compétitifs tout en misant sur le développement de propriétés intellectuelles fortes, attrayantes et exportables sur les marchés internationaux.

Des mesures relatives aux infrastructures, aux équipements et à la main-d'œuvre seront requises pour assurer que l'industrie de l'audiovisuel du Québec demeure compétitive et innovante.